

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE-ROUSSE – BALAGNE**

Séance du 12 avril 2025

Délibération n°2025/058

Objet : Affectation du résultat 2024 – Budget GEMAPI

Nombre de membres 46			L'an deux mille vingt-cinq, le douze avril, à 11h00, Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes de L'île-Rousse – Balagne, sous la présidence de Monsieur Lionel MORTINI. Attilius CECCALDI est désigné secrétaire de séance. Le quorum est atteint.
En exercice	Présents	Votants	
46	29	35	
Pour	Contre	Abstentions	
31	2	2	
Présents : ACQUAVIVA Stella – BASTIANI Angèle – BENIGNI Marie-Jeanne – CANANZI Ange – CAPINIELLI Marie-Josèphe – CASANOVA Antone – CASTELLANI Jean-René – CECCALDI Attilius – COLOMBANI Pierre – D'ORNANO Pierre-Paul – FRANCISCI Paul-Antoine – GENUINI Benjamin – GUERRIERI Jean-Paul – GUERRINI Antoine – MARTELLI Camille – MASSIANI Jean-Louis – MATTEI Joseph – MORETTI Jean-Baptiste – MORTINI Lionel – ORSINI Joseph – ORSONI Stéphane – PINAUD Jean-Michel – POLI Jean-François – POLI Pierre – ROMANI Sylvie – SALDUCCI Ange – SAULI Charles – SAULI Joseph – TORRACINTA Marcel.			
Absents représentés : CUBADDA Charles a donné procuration à MATTEI Joseph – LIONS Paul a donné procuration à SALDUCCI Ange – MALASPINA-GIOCANTI Marie-Dominique a donné procuration à ROMANI Sylvie – MARCON-VINCENTELLI Jeanine a donné procuration à TORRACINTA Marcel – MARIANI Frédéric a donné procuration à CASANOVA Antone – MONTI-ROSSI William a donné procuration à MORTINI Lionel.			
Absents : ANTOLINI Clémentine – ANTONELLI Jean-Toussaint – BANDINI Christian – BASTIANELLI Ingrid – BATAILLARD Camille – COLOMBANI Barthélémy – GUIDICELLI Paul – GUIDONI Martine – LE GALL Caroline – SAVELLI René – TURCHI François.			
Convocation envoyée le : 04/04/2025 Et affichée le : 04/04/2025			Certifié exécutoire, Après transmission en Préfecture Et publication de l'acte le : 18/04/2025

Le Conseil communautaire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2024 du budget GEMAPI de la Communauté de communes de L'Île Rousse – Balagne, constatant le solde d'exécution en fonctionnement apparaissent comme suit :

Il est proposé d'affecter le résultat 2024 de 43 971,21 € de la façon suivante :

AFFECTATION DE RESULTAT au 1068	2 576,79 €
REPORT EN FONCTIONNEMENT	41 394,12 €

Le Conseil communautaire **CONSTATE** Par 31 Voix POUR, 2 Voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N-1	
A/ RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	29 969,13 €
B/ RESULTAT ANTERIEUR REPORTEES Ligne 002 du compte administratif N-1 précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	14 002,08 €
C/ RESULTAT A AFFECTER = A + B (hors restes à réaliser)	43 971,21 €
D/ SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT N-1	- 4 073,54 €
E/ SOLDE DES RESTES A REALISER INVESTISSEMENT N-1	1 496,75 €
Besoin de financement	- 2 576,79 €
Excédent de financement	
F/ BESOIN DE FINANCEMENT = D + E	
BESOIN D'AFFECTATION	
Pour le montant du résultat à affecter en C (ci-dessus)	43 971,21 €
1/ AFFECTATION EN RESERVE R 1068 en investissement	2 576,79 €
G/ au minimum, couverture du besoin de financement F	
H/ REPORT DE FONCTIONNEMENT R002	41 394,42 €

Fait à L'Île-Rousse, le 12 avril 2025

Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,
Attilius CECCALDI

Le Président
Lionel MORTINI

